

Les valeurs

La solidarité

La solidarité se manifeste par l'interdépendance impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques entre les membres d'un groupe.

L'équité

L'équité réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacune y trouve sa juste part.

Le civisme

Le civisme est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par l'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social.

L'accueil

Une communauté accueillante est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

Le respect

Le respect fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

La démocratie

La démocratie fait référence à la libre expression et au respect des opinions exprimées.

Vos commentaires :

Les principes

Le « réflexe aîné » et le réflexe « Famille » pour s'ouvrir aux réalités des familles et des citoyens âgées

- L'adhésion de tous les acteurs municipaux qui les engagent à travailler en étroite collaboration.
- La réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des aînés et des familles.

L'inclusivité

- Permet à toute personne de participer à des activités de façon autonome.
- Réfère à la création d'environnements où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités
- Ce principe se décline selon cinq dimensions : disponibilité, accessibilité, acceptabilité, abordabilité, utilisabilité. (Cette approche a été développée par le professeur et chercheur en anthropologie Patrick Fougeyrollas.)

La participation citoyenne et l'engagement civique

- La famille comme principale actrice de sa qualité de vie.
- La mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre des actions.
- La maximisation du potentiel des aînés et des familles dans le développement de la communauté.

La concertation et le partenariat

- La mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu.

Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu

- Le respect des compétences de chacun
- Reconnaître la particularité des acteurs du milieu
- Mettre en valeur la qualité du milieu de vie

La communication et l'information

- L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information

L'écoute du milieu

- La mise en place de mécanismes qui permettent de demeurer brancher sur les besoins évolutifs du milieu et des aînés et des familles.

La synergie de l'intervention, pour optimiser l'utilisation des ressources

- La cohérence et l'arrimage entre les politiques, les plans d'action et autres documents de planification stratégique.
- Agir efficacement en complémentarité

Les saines habitudes de vie

- Intégration de mesures pour la promotion et de développement de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.

Le vieillissement actif

Selon OMS, « Vieillir en restant actif » est le processus qui aide à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

- Reconnaître qu'ils vivent différentes réalités selon l'âge, le statut socioéconomique, le degré d'autonomie, les relations familiales, etc.)
- Reconnaître son autonomie et sa contribution au dynamisme d'une communauté.
- Valoriser leur rôle comme dans la transmission des valeurs d'une communauté.
- Reconnaître les aînés comme personnes à part entière afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques.
- Confirmer la participation des aînés à la vie familiale.

Vos commentaires :